



COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 22.10.2025
C(2025) 7246 final*

Madame la Présidente,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour sa résolution visant à préserver les concessions hydroélectriques françaises d'une mise en concurrence.

La Commission apprécie que l'Assemblée nationale ait décidé de faire connaître son point de vue, qui a été porté à l'attention des services concernés au sein de la Commission.

La Commission est convaincue que le dialogue politique avec les parlements nationaux est essentiel pour faire le lien entre les institutions et les citoyens de l'Union européenne et elle se réjouit par avance de la poursuite du dialogue politique avec l'Assemblée nationale.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

*Maroš Šefčovič
Membre de la Commission*

AMPLIATION CERTIFIÉE CONFORME
Pour la Secrétaire générale

Martine DEPREZ
Directrice
Prise de décision & Collégialité
COMMISSION EUROPÉENNE

*M^{me} Yaël BRAUN-PIVET
Présidente
Assemblée nationale
Palais Bourbon
126 rue de l'Université
F – 75007 Paris*